

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 556

Artikel: VIIIe Congrès de la Fédération des femmes universitaires : (suite de la 1re page)

Autor: Maire, Marg.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263515>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un arrêté dangereux

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a pris le 24 octobre dernier, et en vertu des pleins pouvoirs qui lui ont été accordés en raison de la mobilisation, un arrêté « concernant l'internelement administratif d'éléments dangereux pour la société », dont la teneur ne peut manquer de soulever de vives protestations de la part de tous ceux qui ont quelque expérience en matière de lutte contre la prostitution.

En effet, et en plus du caractère arbitraire de cet arrêté — qu'est-ce par exemple qu'un « élément dangereux pour la société » ? et cette définition ne risque-t-elle pas de devenir terriblement élastique au gré de ceux chargés de le mettre en pratique ? — et en plus aussi de l'introduction dans ce texte de la notion immorale de dénonciation, contre laquelle se révolte notre meilleure tradition démocratique, croit-on vraiment en haut lieu que c'est par l'internelement pour trois ans dans une colonie de travail de misérables femmes, souvent malheureuses épaves de notre société, que l'on luttera efficacement contre le fléau de la prostitution ? et ne prouve-t-on pas par là la plus complète ignorance des données du problème, et des recherches faites pour lui porter remède ?

Nous savons, il est vrai, que l'un des aliénés de cet arrêté vise les infâmes personnages que sont les souteneurs — ce dont nous nous félicitons. Mais le décret gouvernemental ne s'en tient pas là ; et la première catégorie de personnes dont il ordonne l'internelement est justement celle des prostituées. L'expérience prouvera-t-elle au Conseil d'Etat vaudois, comme elle l'a appris à tant d'autres déjà, que pour vingt prostituées qu'il fera interner, vingt autres se retrouveront dès le lendemain à la même place, ceci tout simplement parce que, tant qu'il y aura une demande masculine, il y aura une offre féminine. Ou bien envisage-t-il d'enfermer aussi dans une colonie de travail tous les « clients », généralement nombreux en temps de grands rassemblements masculins, de ce lamentable commerce ? ...

E. Gb.

VIII^e Congrès de la Fédération des Femmes universitaires

(Suite de la 1^{re} page)

M^{me} Oct. Monod (Paris) est la grande satisfaisante de présenter à l'Assemblée un ouvrage qui lui est cher, puisqu'elle en a présidé la Commission de rédaction. Il s'agit du *Lexique international des termes universitaires*, important volume de 700 pages, conçu sous un double aspect : comme instrument de travail et comme instrument de rapprochement et de compréhension intellectuelle. A côté de définition de termes relatifs à l'organisation des études supérieures, il offre un tableau précis et coloré de la vie universitaire dans les différents pays du monde, reflétant leurs coutumes, leurs exigences, leurs caractères distinctifs. Ajoutons que le *Lexique* est muni d'une double préface émanant du professeur Gilbert Murray, président de l'Institution de Coopération intellectuelle, et de M. Ed. Herriot, qui tous deux soulignent la valeur de l'ouvrage. Nous espérons le voir bien accueilli et répandu dans le public cultivé de notre pays.

gistes qui courent sans trêve du bureau des impôts au local de vote, et le clic-clac de la porte de ce dernier se fermant au nez des femmes contributables commence à le faire réfléchir.

Combien vaste est la contribution féminine à la « L. A. » ! et celle-ci aurait-elle pu exister sans elle ? Combien de milliers de mains féminines, de cerveaux féminins ont contribué à son succès ! — et pourtant les femmes ne sont chez nous que des citoyennes de deuxième classe. Elles qui payent des impôts, elles qui veillent au bien-être de la famille, elles qui vouent sans répit leurs forces au bien de notre pays, comme éducatrices, comme travailleuses sociales, comme techniciennes, comme travailleuses manuelles — elles sont complètement exclues de toute influence sur notre vie civique ! Et leurs pétitions sont si soigneusement enfouies dans des tiroirs, qu'on laisse aux rats et aux souris le soin de les examiner !

« Que pensent de cela les citoyens équitables ? », demandent les femmes dans la brochure *Femme suisse*, éditée à l'occasion de l'Exposition. Oui, qu'en pensons-nous ? Et c'est confus que nous quittons le Pavillon de la Femme, le clic-clac de la porte du local de vote résonnant encore dans nos oreilles...

Mêmes devoirs et mêmes droits, salaire égal pour travail égal : ceci n'est-il pas absolument naturel et justifié ? Ce qui l'est moins, et ceci malgré le sentiment de malaise éprouvé par tant d'hommes qui traversent le Pavillon, c'est qu'il faille tant de peine pour amener un changement. Car il faut là plus qu'un passager et silencieux mouvement de honte, et les preuves écrasantes de l'activité des femmes que nous donne l'Exposition ne doivent pas être oubliées par nous autres



Publications reçues

HENRI CHENEVARD: *Le portrait spirituel*, roman. Librairie Payot et Cie, Lausanne, 1939.

Ceux qui ont lu, compris, aimé *Reine Landis*, ce roman du même auteur paru en 1936, seront impatients d'en connaître la suite toute neuve, qui vient, trois ans plus tard, achever dans l'harmonie une longue succession de conflits intimes et de péripéties extérieures.

Le portrait spirituel, c'est celui de l'héroïne, la noble et charmante Reine. C'est lui le héros du livre autant que Pierre Aubin, et il n'échappera pas non plus aux aventures : il sera enlevé d'une façon mystérieuse, comme la *Joconde* et l'*Indiférent*. Qu'on n'aïlle pas, toutefois, s'attendre à un roman policier. La nouvelle œuvre de M. Che-

nevad a une toute autre portée : elle remue un monde d'idées ; sa belle sincérité ne craindra pas de choquer, à l'occasion, les préjugés étroits, et néanmoins, elle est d'une moralité très haute.

Le portrait spirituel a une valeur d'étude psychologique supérieure peut-être à celle de *Reine Landis*, et nous lui trouvons encore une autre supériorité : les personnages y sont plus vivants, plus émuants, telle cette exquise jeune malade Doris, qui incarne l'amitié et le désintéressement absolu d'une manière presque surhumaine. Un livre qui ne laissera certes pas indifférent.

Robert DOTRENS, Dr. en sociologie: *Notre enseignement secondaire, constatations, suggestions*. Société Pédagogique genevoise. 1 brochure. 1 fr.

Bien que s'appliquant uniquement à l'enseignement secondaire tel qu'il est organisé à Genève, cette brochure qui réunit toute une série d'articles précédemment publiés par notre confrère, le *Messenger social*, sera lu avec grand intérêt et profit par tous ceux qui, soit professionnellement, soit de par leurs responsabilités familiales, sont préoccupés des meilleures méthodes à employer pour instruire les adolescents.

Que ces meilleures méthodes soient actuellement en vigueur dans nos établissements d'enseignement secondaire, c'est ce que personne n'imaginera, après avoir lu les critiques justifiées que l'auteur adresse à la forme des divers enseignements : français, latin, mathématiques, allemand, histoire et géographie, sciences, et même éducation physique, écriture, dessin, etc. Mais ce ne sont pas là des critiques stériles, car M. Dotrens, qui est un éducateur original et personnel, ne se borne pas à détruire : il construit aussi,

Karin Kock (Suède), G. Hannevert (Belgique), et J. Eder (Zurich). L'Association suisse fut heureuse et fière de prendre acte de cette élévation aux honneurs d'un de ses membres les plus compétents et dévoués. Elle transmet à l'Assemblée l'invitation à tenir le prochain Congrès en Suisse, en 1942, si les circonstances le permettent. Ajoutons à titre de renseignement que la délégation suisse se composait de M^{mes} Eder (Zurich), Leder (Zurich), Maire (Genève) et Pestalozzi (Zurich) ; que M^{lle} R. Dubois représentait l'Association suisse au sein du Conseil, et que M^{lle} Ginsberg assumait, avec la virtuosité qu'on lui connaît, les fonctions de traductrice.

Il faudrait rendre compte encore des nombreuses et si intéressantes réceptions et excursions qui permirent aux congressistes de jeter un coup d'œil dans la vie suédoise, en ses divers aspects. C'était tantôt la visite commentée d'institutions sociales ou scientifiques singulièrement bien outillées et d'une valeur de premier ordre ; tantôt une séance de films suédois révélant des paysages et des coutumes d'une poésie émouvante ; tantôt une séance de danse et de chant au fameux théâtre de Drottningholm, si représentatif de la Suède du XVIII^e siècle ; tantôt enfin le pèlerinage classique à Uppsala, à sa bibliothèque, sa cathédrale et son château. Nous avons perçu là des impressions de vie élégante et confortable, mais studieuse et sociale aussi, au plein sens du terme, dans un cadre harmonieux et large.

Il est temps de conclure, en rendant hommage à l'hospitalité parfaite dont bénéficièrent les participants au Congrès, et aussi au sérieux, à la discipline, à l'ardeur intellectuelle qui donnèrent aux séances un ton très élevé. On y vit, en nombre impressionnant, des femmes remarqua-

bles par leur cœur, leur dévouement à de nobles causes, comme par leur intelligence et leur culture, apporter le résultat de leurs expériences et de leurs travaux, ainsi que leur espoir de contribuer à faire régner dans le monde, selon leur pouvoir, plus de justice, de compréhension et de lumière.

MARG. MAIRE.

Coopérative de cautionnement, "SAFFA"

L'Assemblée générale de cette Société s'est tenue le 4 novembre dernier, à Berne, sous la présidence de M^{lle} Dora Schmidt, de l'Office fédéral du Travail, de l'Industrie et des Arts et Métiers. Du rapport présenté sur l'activité durant l'exercice écoulé, nous détachons les chiffres suivants qui ne manquent certes pas d'intérêt :

La Société a reçu 154 nouvelles demandes de cautionnement, contre 137 l'an précédent, et en a accepté 45, ce qui représente un total de 78.500 francs, plus 4.100 fr. d'augmentation de crédits pour des cautionnements déjà existants. Les demandes ont un peu fléchi durant l'exercice, les conditions dans lesquelles se débattaient le petit commerce et l'artisanat étant tellement critiques, que la Société ne peut songer à financer de nouvelles entreprises ni la reprise d'affaires, si la requérante ne peut compter sur un revenu suffisant,

et la deuxième partie de sa brochure, intitulée : *Suggestions*, apporte sur les conditions et l'organisation du travail dans les établissements d'enseignement secondaire, sur la révision des programmes, le contrôle de l'enseignement, la formation pédagogique du corps enseignant, une foule d'idées heureuses, souvent neuves, souvent aussi basées sur les expériences faites ailleurs, qui montrent clairement dans quelle direction doivent s'orienter les réformes nécessaires.

J. S.

Frauen-Berufe. 1 broch. (en allemand seulement). Office suisse pour les professions féminines, Zurich. Prix : 50 c. l'exemplaire. Rabais de 10 à 50 % pour fortes commandes.

Voici une brochure dont on peut prédire qu'elle sera fort utile aux parents désireux de voir leurs filles entrer dans une carrière répondant autant que possible à leurs aptitudes et à leurs goûts. Un seul regret, c'est qu'elle n'existe pas en français, — mais cela viendra, espérons-le.

L'Office suisse des professions féminines a eu l'heureuse idée de cette publication dont la couverture, fort amusante, est déjà un abrégé du texte par l'image : on y trouve, représentées dans l'exercice de leurs fonctions, la repasseuse, la modiste, la jardinière, la cuisinière, la coiffeuse, la photographe, etc., le tout d'un dessin plein d'esprit.

Comme contenu : plus d'une douzaine d'en-tête, dont chacune indique un domaine de l'activité professionnelle, avec les carrières qu'il ouvre aux femmes, et la préparation qui leur est nécessaire pour les unes ou les autres. On se rend compte tout de suite que nombre de mères voudront consulter ce précieux petit guide.

M.-L. P.



L'Assemblée générale de cette Société s'est tenue le 4 novembre dernier, à Berne, sous la présidence de M^{lle} Dora Schmidt, de l'Office fédéral du Travail, de l'Industrie et des Arts et Métiers. Du rapport présenté sur l'activité durant l'exercice écoulé, nous détachons les chiffres suivants qui ne manquent certes pas d'intérêt :

La Société a reçu 154 nouvelles demandes de cautionnement, contre 137 l'an précédent, et en a accepté 45, ce qui représente un total de 78.500 francs, plus 4.100 fr. d'augmentation de crédits pour des cautionnements déjà existants. Les demandes ont un peu fléchi durant l'exercice, les conditions dans lesquelles se débattaient le petit commerce et l'artisanat étant tellement critiques, que la Société ne peut songer à financer de nouvelles entreprises ni la reprise d'affaires, si la requérante ne peut compter sur un revenu suffisant,

Vous y trouverez une série de recettes impeccables sur l'emploi des restes de viande, et finalement des indications pour confectionner des plats doux au miel ou à la mélasse... Eh bien, seule, une ménagère, prise au hasard dans les milliers de familles parmi lesquelles cette circulaire a été répandue, aurait pu expliquer à ces braves messieurs que, pour les mères de famille qu'ils voulaient instruire, la question de l'emploi des restes de viande ne se pose pas, pour la bonne raison que, lorsque, par hasard, de la viande figure sur leur table, tout est dévoré jusqu'à la dernière brique : que le miel est plus cher que le sucre le plus cher, et que, dans la règle, il est impossible d'acheter de la mélasse...

Une femme médecin nous répond :

« Si je votais, je choiserais d'abord la personnalité, masculine ou féminine, la plus capable et je ne me préoccuperais qu'en second lieu de son parti. Mais jamais je ne voterais pour un homme qui, sous prétexte de « double gain », prétendrait interdire à une femme le droit au travail de son choix. Il faudrait aussi élire des gens qui se préoccuperaient sérieusement que l'on fasse davantage pour les mères et les enfants. Il est inadmissible que, chez nous, aucun asile pour mères aucune pouponnière, aussi bien sur le terrain cantonal que municipal, ne puisse exister sans l'aide de la bienfaisance privée. »

Comme plusieurs autres de mes interlocutrices, cette femme est aussi préoccupée de la question toujours brûlante du droit d'asile, dont, avec les autres, elle estime la suspension une concession dangereuse, que tout Suisse digne de ce nom doit combattre énergiquement.